

«La Suisse est déjà perçue comme islamophobe»

BIENNE Le Conseil fédéral rejette l'initiative interdisant la dissimulation du visage, jugeant le phénomène marginal. Un argument qui fait fulminer un politicien biennois.

PAR JÉRÔME BURGNER

«Dire que cela ne concerne que 30 à 40 femmes est un argument surréaliste. Si on propose un contre-projet, cela veut dire qu'il y a un problème», lâche Mohamed Hamdaoui, enflammé. Le conseiller de ville biennois (Le Centre) et membre de «A visage découvert», le comité romand en faveur de l'interdiction de se dissimuler le visage, se sert d'une image pour contester l'argument avancé par le Conseil fédéral: «Au début de la crise du Covid-19, on parlait aussi d'un phénomène marginal et aucune mesure n'avait été prise ici. Une année après, c'est la panade et tout le monde doit porter ces fichus masques!»



Le port de la burqa ne concernerait que 30 à 40 personnes selon le Conseil fédéral. LDD

Si une idée est bonne, je me fiche d'où elle vient, même de la droite dure."

MOHAMED HAMD AOUI
CONSEILLER DE VILLE

Mariann Halasy-Nagy Liratni ne va pas voter oui le 7 mars prochain lorsque l'initiative sera soumise au peuple. La socio-anthropologue musulmane estime que les intentions du comité d'Egerkingen, à l'origine de l'initiative, sont mensongères: «Pourquoi parle-t-on de toutes les dissimulations du visage alors que les affiches montrent avant tout des femmes musulmanes? Nous avons affaire, une nouvelle fois, à une initiative islamo-hostile. Mais ce n'est pas étonnant vu que l'idée émane des mêmes personnes derrière

l'initiative contre les minarets.»

Alliés contre-nature

Socialiste de cœur, passé au centre, Mohamed Hamdaoui fait donc campagne pour une idée émanant d'un comité de droite dure: «Si une idée est bonne, peu importe d'où elle provient. J'aurais préféré qu'elle vienne de la gauche.» Pour Mariann Halasy-Nagy Liratni, l'interdiction de porter un vêtement n'est pas en accord avec la Constitution fédérale: «C'est une discrimination contre la liberté des humains de porter ce qu'ils souhaitent.» Elle interroge également les dérives potentiel-

les suite à une éventuelle interdiction: «Va-t-on criminaliser le port de la barbe? Ou le fait de se rendre dans une mosquée?» Pour Mohamed Hamdaoui, l'initiative n'a rien à voir avec une restriction des libertés: «Si le peuple suisse se prononce en faveur du port de la burqa, alors il faudra aussi accepter que des gens sortent avec des uniformes nazis.» Mais le député préfère rappeler l'importance d'accepter l'initiative: «Ce tissu est une prison vestimentaire et des femmes crèvent parce qu'elles refusent de le porter.» Mariann Halasy-Nagy Liratni es-

time que la question de l'émanicipation est plutôt malvenue de la part du comité d'Egerkingen: «C'est bien ce genre de personne qui votent constamment contre toute tentative qui pourrait améliorer la condition des femmes.»

Image du pays

Les deux interviewés craignent pour l'image de la Suisse à l'issue de la votation de mars prochain. Mais pas dans le même sens. «Vous imaginez le message désastreux que le pays adresserait aux démocrates des pays musulmans si on accepte de voiler les femmes ici?», questionne

le politicien biennois. Pour la socio-anthropologue, un oui sorti des urnes amplifierait la perception d'un pays qu'elle juge déjà islamophobe: «Depuis la votation sur les minarets, la Suisse est déjà perçue en tant que telle au niveau international car elle discrimine une communauté.» Mohamed Hamdaoui réplique: «De quelle communauté parle-t-on? De l'écrasante majorité des musulmans qui n'ont rien à se reprocher? Ou des islamistes qui ont tué Cabu et des enfants juifs? Pour moi, la burqa n'est pas un simple vêtement, mais l'étendard abject d'une idéologie monstrueuse.»

Programme affecté au théâtre

CULTURE

Le TOBS se voit contraint d'annuler bon nombre de représentations.

«Rien ne va plus», selon le Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS). En raison de la cessation d'activité ordonnée par le Conseil fédéral, le TOBS a suspendu les répétitions des nouvelles productions jusqu'au 1er mars 2021. Les pièces suivantes ne peuvent plus être présentées cette saison et seront reportées aux saisons suivantes si possible: Les opéras «Edgar» et «Casanova in der Schweiz» ainsi que les pièces de théâtre «Die Jahreszeiten» et «Faust I».

Le concert symphonique «Mal du pays» du 10 février sera annulé sans remplacement. Pour toutes les autres productions du TOBS, l'organisme recherche actuellement des moyens pour reprendre les représentations directement après la levée de l'interdiction et de pouvoir présenter les autres concerts d'abonnement. Les spectateurs concernés par des annulations ou des reports seront personnellement informés, explique l'organisation du TOBS.

Malgré cette situation, l'institution ne veut pas laisser son public dans un vide culturel et propose diverses offres en ligne. Le concert symphonique «Vollendet unvollendet» sera enregistré au Palais des congrès à Bienne par TeleBilingue puis diffusé à la télévision du 23 au 28 janvier et sera également disponible en streaming sur www.tobs.ch à partir du 25 janvier.

Le 29 janvier à 19h30, le TOBS présentera une «Serata Italiana» en collaboration avec le Theater Winterthur. Le concert sera diffusé en live sur les sites web du TOBS et du Theater Winterthur et pourra être visionné en ligne pendant trois semaines. **C-JEB**

Jura & Trois-Lacs récompensée

BILINGUISME L'association touristique s'est vue remettre le Label du bilinguisme pour la deuxième fois.

Le Forum du Bilinguisme, qui décerne le prix, estime que dans le cadre de la procédure de relabellisation, l'association Jura & Trois-Lacs (J3L) a relevé le défi de valoriser, renforcer et ancrer la mise en œuvre du bilinguisme au sein de son organisation, même si les régions francophones sont surreprésentées à la suite du retrait de Soleure Tourisme. J3L a obtenu son deuxième label du bilinguisme car en matière de services et de communication externe, l'association a amélioré son niveau de bilinguisme. Tant la qualité de

la réception que sa visibilité externe ont été maintenues à un niveau élevé.

Personnel compétent

Du côté du personnel, des améliorations ont été remarquées par le Forum du Bilinguisme. Plusieurs employés interrogés ont explicitement mentionné la politique exemplaire du personnel en matière de bilinguisme et ont souligné les progrès réalisés par rapport au passé. Le bilinguisme fonctionnel est garanti à 100%. Concernant la qualité de la communication à



Jura & Trois-Lacs obtient son deuxième label du bilinguisme. LDD

l'interne, les conditions de travail et les outils de communication ont encore été améliorés ces dernières années. En général le Forum du bilinguisme constate que la com-

munication orale entre les employés fonctionne très bien.

Le Forum propose même d'ancrer fermement le bilinguisme dans une charte. **C-JEB**

EN BREF

BIENNE

Les offres des librairies s'invitent à domicile

Malgré leur fermeture annoncée jusqu'à fin février, les librairies de Bienne restent accessibles pour leurs clients, avec la livraison dans leurs boutiques. Pour la librairie Lüthy, il est possible de commander en ligne ou par téléphone, retirer sur place ou se faire livrer à domicile sans frais de port. La librairie biennoise Bostryche a également annoncé qu'elle proposait à nouveau son service Click & Collect. Les livres peuvent être commandés par mail ou par téléphone, et retirés à l'entrée du magasin de 10h à 16h. Pour cinq francs, le coursier à vélo apporte les livres à domicile. Et la librairie peut aussi envoyer par la poste. Le coût des frais de port est à la charge des clients. Enfin, Papier Plus à la rue Alexander-Schöni, accepte les commandes par courrier et livre sans frais de port. **GAU-JCA**

A acheter de suite

Maison / chalet / ferme / gîte
Sans voisins, bien ensoleillé, avec terrain et potentiel. Périmètre Tramelan - Saignelégier - La Ferrière.
079 481 06 09